

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ABEL ENERGIE »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody deux plateaux rue principale en face du terrain auto-école., Lot 999, Ilot 106

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21/12/2022 , et enregistrés au CEPICI le 05/01/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ABEL ENERGIE »

Objet : La société a pour objet directement ou indirectement en République de COTE D'IVOIRE et à L'ETRANGER :

- Electricité réseau, HTA- MTA-BTA-EP installation bâtiment et Divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tous ou partie des bien sociaux.

- La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou société ivoirienne ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe.

Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilière, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou susceptibles d'en assurer le développement.

Capital 2,500,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Vingt Cinq Mille (25,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody deux plateaux rue principale en face du terrain auto-école., Lot 999, Ilot 106

Dirigeant(s) M SEA TIEOUROU ABEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-00201 du 10/01/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°01899/GTCA/RC/2023 du 10/01/2023

